



Les évêques canadiens opposés aux investissements

Ottawa, le 11 mai 1978.

MONSIEUR FRED H. MCNEIL
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

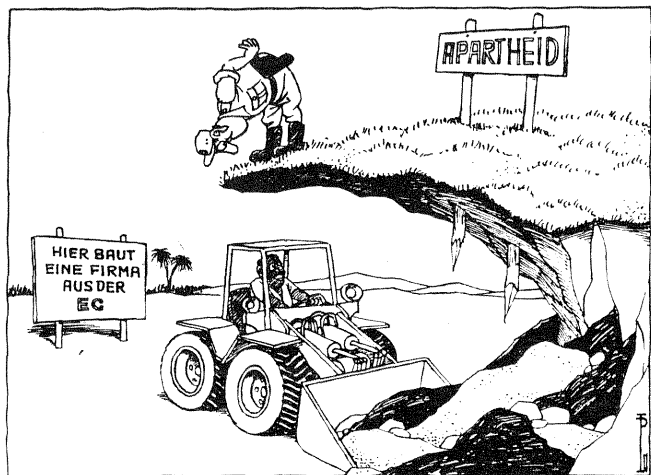
CHER MONSIEUR,

Permettez-moi, au nom de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de vous remercier de m'avoir fait parvenir, ainsi qu'à d'autres évêques du Canada, le compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle de la Banque de Montréal (16 janvier 1978). On y trouve, comme vous le savez, la transcription de l'échange durant lequel les représentants de la Conférence catholique, en coopération avec les représentants d'autres Eglises, ont posé des questions relatives aux aspects moraux des prêts réitérés consentis par la Banque de Montréal aux gouvernements de l'Afrique du Sud et du Chili. Même si cette lettre paraît longue, il me semble important de saisir l'occa-

sion de vous faire connaître le point de vue des évêques du Canada à ce sujet, la nature de leur engagement, de même que nos divergences.(...)

L'action sociale de l'Eglise s'inspire du message évangélique de justice qui invite à être solidaires des pauvres, des déshérités et opprimés. L'Evangile, en effet, rejoint tout ce qui est humain; et, pour cette raison, l'Eglise est profondément convaincue que les questions éthiques et religieuses ne peuvent être dissociées des réalités économiques, politiques et sociales contemporaines. L'enseignement social de l'Eglise motive les chrétiens à travailler activement à changer les comportements et les structures qui sont la cause de souffrances humaines.(...)

Durant la dernière décennie, il est devenu de plus en plus évident pour bon nombre de pasteurs de l'Eglise du tiers monde que les ressources de leur pays ne sont pas exploitées pour répondre aux besoins du peuple dans les domaines de



l'alimentation, de la santé et des autres biens nécessaires à une vie plus pleinement humaine. Au contraire, les ressources de leurs pays sont exploitées surtout en fonction des intérêts des corporations transnationales, des pays occidentaux industrialisés, ainsi que des élites locales et des régimes dictatoriaux. (...)

Les prêts bancaires consentis à l'Afrique du Sud

Notre position au sujet des prêts consentis par des banques canadiennes au gouvernement de l'Afrique du Sud se comprend mieux si l'on se rappelle que l'Eglise catholique du monde entier a condamné ce régime d'apartheid qui constitue un crime contre l'humanité. Associés à la population noire dans la lutte sur des questions de vie et de mort, l'Eglise catholique de l'Afrique du Sud a manifesté une plus vive opposition à ce régime par diverses mesures allant jusqu'au défi de la loi exprimé dans l'intégration des écoles catholiques. En solidarité avec les Eglises de l'Afrique du Sud, les principales Eglises chrétiennes du Canada ont multiplié leurs interventions auprès des grandes institutions qui traitent avec le gouvernement de ce pays afin qu'elles se servent de leur pouvoir économique et de leur influence morale pour démanteler le système de l'apartheid. Ces interventions de l'Eglise ont surtout mis l'accent sur les relations d'affaires du Canada avec l'Afrique du Sud, sur les activités dans ce pays de plusieurs corporations canadiennes, de même que sur les prêts consentis par les banques canadiennes au gouvernement de l'Afrique du Sud et à ses agences.

La raison première de notre opposition aux prêts bancaires consentis au gouvernement de l'Afrique du Sud tient aux effets des investissements étrangers sur le système de l'apartheid lui-même. A notre avis les faits démontrent clairement que les investissements étrangers n'ont pas eu, malgré les prédictions antérieures de certains hommes d'affaires occidentaux, un effet de libéralisation du système. Après trente ans, au cours desquels des pays occidentaux industrialisés ont injecté des milliards de dollars dans l'économie centrale de ce pays, les structures essentielles de l'apartheid, c'est-à-dire l'asservissement de la majorité noire et la séparation des races, demeurent absolument intactes. Quoique l'industrialisation ait amené plus de Noirs sur le marché du travail, ces derniers fournissent manifestement une main-d'œuvre à bon marché au profit de la croissance industrielle; ils sont soumis à de misérables conditions salariales, ne connaissent aucun droit à

la syndicalisation et vivent dans la misère en plus du phénomène légalisé de la destruction de la vie familiale. Bien qu'il soit difficile de porter un jugement catégorique sur ces questions, nous sommes d'avis qu'un nombre important de prêts bancaires canadiens accordés au gouvernement actuel d'Afrique du Sud ne servent qu'à renforcer la politique d'apartheid de ce gouvernement, de même qu'à faire reculer l'échéance de l'établissement de conditions de vie justes pour la majorité noire. En dépit des opinions contraires, peut-il subsister encore un doute sur le fait que les prêts accordés par les institutions bancaires occidentales sont utilisés par le gouvernement d'Afrique du Sud à des fins militaires et pour la défense armée?

L'Institut chrétien de l'Afrique du Sud s'est aussi rangé de ce côté. Quoi qu'il en soit, nous ne devrions pas nous surprendre de trouver des leaders noirs, des chefs religieux et d'autres personnes de ce pays qui ne se sentent pas disposés, malgré leur opposition au régime, à critiquer les investissements étrangers dans l'économie centrale. En effet, sous l'empire de la loi sud-africaine sur le terrorisme, les actes d'ingérence ou d'immixtion dans les affaires économiques de l'Etat constituent des délits criminels. La détention sans procès du leader noir Steven Biko et sa mort subséquente, à la suite de son appel pour que des pressions économiques soient exercées sur le gouvernement sud-africain, donnent une illustration dramatique de ce qui peut arriver à quiconque s'oppose de cette façon au maintien du système d'apartheid. (...)

Gilles OUELLET,
archevêque de Rimouski,
président
de la Conférence
des évêques catholiques
du Canada.

in: La Documentation catholique, N° 1782 /1980



Kerzen aus Soweto sind erhältlich in den Boutiques Tiers-Monde, 6 Lantergässel, Luxembg. und 4, rue du Canal, Ettelbrück.